



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du jeudi 5 mars 2009

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mickaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoir : Jérôme ROBIN donne pouvoir à Patrice PERION

Personne absente excusée : Pascal RAVACHE

Philippe SALOUX est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20 h.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2009

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

2 – Demande de l'association ART THE

Avant de présenter le travail de la commission finances sur le budget 2009, le Maire soumet au conseil une demande de l'association Art Thé concernant leur projet d'un deuxième recueil « Images et Mémoire ».

Après un tour de table le conseil à l'unanimité donne son accord pour l'acquisition d'un certain nombre de recueil lors de leur édition, pour un montant maximum de 4 500 euros. Ce montant sera ajusté à la baisse en fonction du prix du recueil. Un recueil sera remis à chaque foyer.

3- Préparation budget 2009 section investissement

Yves Périon, chargé de la commission finances, prend la parole pour présenter aux membres du conseil le travail de la commission sur le budget investissement.

4- Dossier de subvention Dotation Globale d'Equipement (DGE)

Le Maire explique qu'un certain nombre de projets de la commune peuvent être éligibles à la Dotation Globale d'Equipement. Toutefois, chaque commune ne peut déposer que deux dossiers classés par ordre de priorité.

Parmi, les projets déjà discutés lors de précédents conseils, le Maire demande aux conseillers de déterminer les plus urgents. Après concertation, le conseil autorise le Maire à constituer et à adresser à la Préfecture les dossiers de subvention suivants :

- 1) Création d'un columbarium
- 2) Aménagements de bâtiments communaux (Eglise et chapelle de la Salette)

5- Tarifs communaux

Après en avoir délibéré, le conseil vote les tarifs communaux suivants :

	Tarifs 2008		Tarifs 2009	
Concessions cimetière				
➤ 15 ans	35 €		36€	
➤ 30 ans	80 €		82€	
Bois communal (le stère)				
➤ le chêne	20 €		20€	
➤ mélange tous bois	16 €		16€	
➤ le bouleau	12 €		12€	
Camping municipal				
➤ Campeur	1,20 €		1,20€	
➤ Emplacement	2,30 €		2,30€	
➤ Enfant -7ans	0,80€		0,80€	
➤ Branchement électrique	2,00€		2,00€	
➤ Douches	gratuit		gratuit	
Salle communale	Théhillac	Extérieur	Théhillac	Extérieur
➤ journée (10h-1h)	83€	110€	83€	112€
➤ Demi-journée	52€	68€	52€	70€
➤ Supplément cuisine	31€	42€	31€	43€
➤ Vin d'honneur	31€	42€	31€	43€
➤ Vaisselle	11€	16€	11€	16€
➤ Caution	150€	200€	150€	204€
➤ Week-end	175€	232€	175€	236€
Salle de la cantine	Théhillac		Théhillac	
➤ Journée	90€		90€	
➤ Demi-journée	57€		57€	
➤ Cuisine	31€		31€	
➤ Vaisselle	11€		11€	
➤ Vin d'honneur	34€		34€	
➤ Week-end	192€		192€	
➤ Caution	200€		200€	

Pour la salle des Mitaüs, une augmentation de 2%, pour les réservations extérieures à la commune, est soumise au vote : 9 pour et 5 contre.

6- Divers

6.1) Salle de la Mairie

Suite à l'intervention de l'un des conseillers, le Maire explique au conseil que la commune met à disposition des associations deux salles pour leurs réunions : la salle de la cantine et la salle des

mitaüs. Il souhaite que la salle de la mairie ne soit utilisée que pour des réunions municipales (conseil, commission ...) et qu'exceptionnellement si les deux autres salles sont occupées. Cette question faisant débat au sein du conseil, le maire soumet cette question au vote et donne les résultats suivants : 12 voix pour et 2 absentions.

6.2) ARIC

Yves Périon, ayant été désigné représentant du conseil municipal auprès de l'ARIC (organisme de formation des élus), a contacté celui-ci pour programmer une formation sur le Plan Local d'Urbanisme. Il fait part aux élus du programme et des dates proposées. Après concertation, la date du vendredi 17 avril 2009 à 18h30 est retenue.

6.3) Candidature gérance de l'agence postale communale

Le Maire informe que 101 candidatures ont été reçues en Mairie, à la date d'expiration pour le dépôt des candidatures de gérance de l'agence postale. Une première sélection géographique sera faite par le Maire et les Adjoints. Les candidates retenues seront convoquées à un entretien avec le Maire et les Adjoints. L'entretien final sera fait avec Monsieur Cottin responsable de La Poste à La Roche-Bernard.

6.4) Bassin de l'Isac

Le Maire informe les conseillers que la création du Syndicat du Bassin de l'Isac avance, un projet de statuts vient d'aboutir.

6.5) Avenant au contrat CAF 2007

Le Maire explique au conseil qu'un avenant en 2008 a été signé pour modifier le contrat CAF signé en 2007, contrat enfance jeunesse du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Redon. Cet avenant a pour objet d'élargir le territoire contractuel et/ou d'intégrer des actions nouvelles pour : Guémené Penfao, Pierric, la Communauté de Communes du Pays de Redon, le SIVU d'Avessac et le SIVOM Enfance Jeunesse Insertion Emploi.

Tout avenant au contrat enfance jeunesse doit être signé par l'ensemble des partenaires, le Maire demande donc au conseil l'autorisation de signer l'avenant 2008. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

6.6) Animation Jeunesse

La commune de Saint-Dolay recrute une deuxième personne pour son centre de loisirs. Cette personne disposant d'un nombre d'heures supérieur aux besoins du centre de loisirs, la commune fait part de la disponibilité de cette personne pour la commune de Théhillac.

Les termes de cette mise à disposition n'étant pas encore clairement définis, le Maire donnera, lors d'un prochain conseil de plus amples précisions.

Pendant la période des vacances scolaires, la municipalité a le projet, en collaboration avec Saint-Dolay de créer des animations sur la commune. Pour les jeunes intéressés par ce projet, bien vouloir s'inscrire en Mairie ou à l'Ecole avant le 31 mars 2009.

6.7) Ragondins

La campagne 2009 de piégeage de ragondins a débuté. La distribution des cages s'est déroulée le 5 mars 2009 en présence du Maire et d'un représentant de la FEMODEC. En 2008, 132 ragondins ont été pris sur la commune.

6.8) Effraction à la salle de Basket

Un dépôt de plainte, consécutif à une effraction, a été déposé à la gendarmerie de La Roche-Bernard pour « dégradation volontaire de bien appartenant à la commune ». Des constatations ont été faites, et des prises d'empreintes ont été effectuées. Les premiers indices orientent la gendarmerie vers de jeunes mineurs. La municipalité rappelle que la responsabilité des parents de ces enfants est engagée.

6.9) Chantier d'insertion à la Fontaine de Saint-Lienne

Depuis plusieurs mois, des travaux de nettoyage, restauration du lavoir et réfection de la fontaine ont lieu. Ces travaux sont assurés par les chantiers d'insertion dans le cadre du SIVOM de La Roche-Bernard.

6.10) Contrat d'association (Ecole Saint-Pierre Saint-Paul de Théhillac)

Le Maire informe le conseil de la demande du Préfet en vue d'un contrat d'association. Avant d'apporter une réponse, un groupe de travail étudiera les incidences ou les avantages d'un tel contrat.

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

A.C.C.A.

Les chasseurs organisent leur repas le 4 avril 2009, salle des Mitaüs. Réservations jusqu'au 1^{er} avril 2009 auprès de :

- VAILLANT Jacques : 02.99.90.90.27.04
- SALOUX Philippe : 02.99.90.21.67

Prix : adultes 12€
 enfants 5€